

Communiqué de presse
Paris, le 22 mars 2016

Position de la FNAM* et de l'UAF**

Bilan des 2 jours de grève des contrôleurs aériens français sur les aéroports de Paris-Orly, Marseille, Lyon, Nice et Beauvais les dimanche 20 et lundi 21 mars 2016

Pour les aéroports parisiens, plus de 600 vols ont été supprimés, dont 450 sur le seul aéroport de Paris-Orly (environ 40% des vols)

Plus de 500 vols annulés au départ et à l'arrivée des aéroports régionaux (de 18 à 37% d'annulation)

**13 jours de grève des contrôleurs aériens entre
Janvier 2013 – Mars 2016**

La FNAM*, qui représente 95% du secteur du transport aérien français (Aigle Azur, Air Caraïbes, Air France, Chailair, Corsair International, HOP! Air France, Transavia, XL Airways) et l'UAF** (Union des Aéroports Français) dénoncent cette nouvelle grève des contrôleurs aériens, deuxième grève depuis le début de l'année 2016.

Depuis janvier 2013, les jours de grève des contrôleurs aériens français s'enchaînent : **entre janvier 2013 et mars 2016, 13 jours de grève⁽¹⁾ ont pénalisé le transport aérien français, les aéroports et les passagers.**

Pour le dimanche 20 et le lundi 21 mars, la FNAM et l'UAF précisent que plus de 500 vols ont été annulés au départ et à l'arrivée des aéroports régionaux, ce qui représente entre 18 et 37% d'annulations. Pour les aéroports parisiens, ce sont plus de 600 vols qui ont été supprimés dont 450 sur le seul aéroport de Paris-Orly, (soit environ 40% des vols).

La FNAM souligne que le budget de l'aviation civile est financé en grande partie par les taxes et redevances payées par les compagnies aériennes françaises et leurs passagers.

Par ailleurs, la FNAM rappelle que lors de la grève de juin 2014, les contrôleurs aériens avaient obtenu une hausse de près de **6,5% de la redevance de routes applicable dès 2015**, augmentant de manière substantielle les coûts pour les compagnies aériennes basées en France.

Du côté des aéroports français, l'UAF précise également que cette nouvelle grève occasionne une perte financière importante pour les plates-formes et un coup porté à l'économie des territoires qu'elles desservent ainsi qu'une forte dégradation de la qualité de service aux passagers, **avec des retards pouvant aller jusqu'à plus de 6h.**

La FNAM et l'UAF considèrent cette énième grève comme inacceptable.

⁽¹⁾ Pour mémoire : 13 jours de grève des contrôleurs aériens français entre 2013 à ce jour :

- en 2013, 4 jours de grève en juin puis en octobre,
- en 2014, 3 jours de grève en janvier et en juin,
- en 2015 3 jours de grève en avril (une perte de recette supérieure à 20 millions d'euros et l'annulation de plus de 1 300 vols),
- en 2016, 3 jours de grève en janvier et en mars.

A propos de la FNAM* :

Principale organisation professionnelle du secteur aérien, **la FNAM représente plus de 95% du secteur du transport aérien français** (Aigle Azur, Air Caraïbes, Air France, Chalcir, Corsair International, HOP! Air France, Transavia, XL Airways) soit plus de 100 000 emplois dont 72 000 emplois au sein des compagnies aériennes et 30 000 au sein de l'assistance en escale et des gestionnaires d'aéroports. Au travers de 8 groupements professionnels, elle représente plus de 370 entreprises et fédère 9 métiers : le transport de passagers et l'aviation d'affaires, le taxi aérien, le transport par hélicoptères, le transport de fret, la maintenance aéronautique, les services aéroportuaires, le travail aérien, les écoles de formation et désormais les drones. www.fnam.fr

A propos de l'UAF :**

Créée en 1938 sous le nom d'UCCEGA puis d'Union des Aéroports Français, cette association professionnelle regroupe 145 membres qui exploitent près de 163 aéroports en France métropolitaine et outre-mer, soit la totalité du trafic commercial français. Elle agit principalement dans deux domaines d'activités : l'exploitation aéroportuaire et le développement du transport aérien. L'Union des Aéroports Français représente les intérêts de ses membres auprès des assemblées parlementaires et des pouvoirs publics, des compagnies aériennes ou des fournisseurs, et les assiste dans leurs relations avec les transporteurs aériens. Elle a aussi pour vocation de promouvoir et de fédérer les actions engagées par la profession. www.aeroport.fr

Contacts presse :

FNAM – Brigitte Barrand, Directrice de la communication FNAM - Tél : 06 08 71 82 59 - bbarrand@fnam.fr

exPRession (Bureau de presse FNAM) – Perrine Huet-Fontaine - Tél : 01 58 01 01 30 – 06 86 72 94 35 – perrinehuet@expression-rp.com

UAF - Carine Moneger : Chargée de communication c.moneger@uaf.aeroport.fr